

# PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER DANS LE DOMAINE DE L'ÉCOLOGIE AQUATIQUE BOREALE

CONCOURS 2024-54

Date: 27/03/2024

# Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1er cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

La recherche dans le domaine des sciences forestières à l'UQAT est en croissance. Les membres professeurs œuvrant dans ce secteur sont rattachés à <u>l'Institut de recherche sur les forêts</u> (IRF), formé d'une équipe multidisciplinaire de 14 professeures et professeurs travaillant sur l'ensemble du processus du développement forestier. Les laboratoires de recherche ainsi que son personnel technique et professionnel, soutiennent le déploiement des projets de recherche multidisciplinaires de l'IRF. Le modèle organisationnel de l'Institut mise sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles, lui permettant d'œuvrer et de se démarquer dans trois secteurs d'activités : formation, recherche et service.

### **℧** Votre rôle

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir un poste de professeur e ou professeur régulier dans le domaine de l'écologie aquatique boréale.

D'une façon générale, les tâches liées au poste, telles que définies par la convention collective des professeures et professeurs de l'UQAT, seront :

- l'enseignement et l'encadrement théorique et pratique d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs;
- la recherche reliée à son domaine d'expertise;
- la participation active au fonctionnement du département, à la gestion académique et aux services à la collectivité.

La personne recherchée doit être capable de développer un programme de recherche centré sur les interactions entre la forêt boréale et les écosystèmes aquatiques. La candidate ou le candidat retenu devra s'intéresser à l'écologie fonctionnelle, l'étude des réseaux trophiques, la résilience et la santé des écosystèmes aquatiques face aux perturbations naturelles ou anthropiques du bassin versant dans un contexte de changement climatique. La personne retenue devra être capable d'évaluer l'influence des apports forestiers sur la biogéochimie des eaux de surface, sur les réseaux trophiques aquatiques (bactéries, phyto- et zooplancton, poissons) et leurs interactions via l'utilisation de méthodes propres à l'écologie trophique tels que les acides-gras et/ou les isotopes stables. La position géographique stratégique de l'UQAT implique que la candidate ou le candidat sélectionné se concentrera sur l'étude des écosystèmes boréaux et inclura des questions en écologie hivernale, une saison sous-étudiée mais importante dans la région. La personne retenue devra développer son programme de recherche en partenariat étroit avec les membres acteurs de la région Abitibi-Témiscaminque (entreprises locales, organismes gouvernementaux de gestion de la faune, industrie forestière) et être capable de trouver ses propres financements de manière indépendante via les sources propres à l'écologie boréale aquatique.



### Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 7000 étudiants et étudiantes

Plus de 180 programmes d'études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

### > POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de leur programmation de recherche proposée, deux lettres de recommandation et le diplôme de doctorat, et, sur une base volontaire le Formulaire d'accès à l'égalité en emploi, en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h, le 25 avril 2024

#### La direction

Institut de recherche sur les forêts Courriel : irf@ugat.ca

# PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER DANS LE DOMAINE DE L'ÉCOLOGIE AQUATIQUE BOREALE

La personne pourrait aussi être appelée à faire de la recherche avec des actrices et acteurs de la région du Nord-du-Québec. La candidate ou le candidat retenu devra également montrer une volonté d'inclure les communautés autochtones dans les recherches effectuées sur le territoire.

La personne recherchée doit démontrer, dans son dossier de candidature, être capable de rapidement lancer une programmation de recherche de façon autonome. La personne retenue devra également avoir la volonté de participer activement à des projets de recherche en équipe au niveau régional avec les membres de l'IRF et avec les membres du groupe de recherche sur les eaux souterraines (GRES) ainsi qu'au niveau national et international.

La personne recherchée devra être apte à œuvrer dans une université en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu. Elle devra aussi contribuer à l'encadrement de projets de recherche d'étudiantes et d'étudiants inscrits sous sa supervision à la maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers et au doctorat en sciences de l'environnement, programmes de 2° et 3° cycles offerts à l'UQAT.

## Exigences

- Détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en écologie aquatique) depuis moins de 10 ans.
- Démontrer sa capacité à développer des programmes de recherche portant sur l'écologie aquatique boréale et à obtenir des subventions de recherche.
- Démontrer une aptitude pour le travail d'équipe et un engagement envers le développement de l'Institut de recherche sur les forêts.
- Démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales.
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve de certaines conditions.

## Autres critères considérés comme un atout :

■ Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité qui favorisera l'obtention de fonds de recherche aux organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellents membres étudiants des 2e et 3e cycles.

| Traitement                                                                                                                                            | Lieu de travail               | Entrée en<br>fonction                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|
| Le traitement est établi en fonction des<br>qualifications et de l'expérience de chaque<br>personne selon la <u>convention collective</u> en vigueur. | Amos<br>Abitibi-Témiscamingue | À partir du<br>1 <sup>er</sup> août 2024 |